

Délibération 2023-25-CA P

Séance du 11 Juillet 2023

Extrait du recueil des actes du  
Conseil d'Administration

### **Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise pour les personnels administratifs. (IFSE)**

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière en Salle Cleuet du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le mardi 11 juillet 2023 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président.

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n° 2019-942 du 9 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental ;

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'avis favorable du Comité social d'administration du 22 mars 2023 ;

Monsieur le Président donne la parole à M. le Directeur Général des Services, qui propose aux membres le régime indemnitaire de l'IFSE ainsi que le régime indemnitaire applicable aux agents contractuels, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Après en avoir délibéré,

**Le conseil d'administration approuve le régime indemnitaire IFSE, selon le document joint à la présente délibération.**

**Pour : 19 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0**

Valenciennes, le 11 juillet 2023

Pr Abdelhakim Artiba  
Président



UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE  
Université  
Polytechnique  
HAUTS-DE-FRANCE

Revalorisation IFSE 2023

**Université Polytechnique Hauts-de-France/INSA**

CSA du 22 juin 2023 - CA INSA du 4 juillet 2023 - CA UPHF du 11 juillet 2023

Application au 1/01/2023

**RIFSEEP - IFSE MONTANTS MENSUELS**

CATEGORIES	FILIERES									
	AENES			ITRF				BIBLIOTHEQUES		
	CORPS	GROUPES	MONTANTS MENSUELS	CORPS	GROUPES	MONTANTS MENSUELS	DNUM	CORPS	GROUPES	MONTANTS MENSUELS
A				IGR	G1	990,00	1 060,00	CONSERVATEURS	G1	990,00
					G2	830,00	900,00		G2	830,00
					G3	770,00	840,00		G3	770,00
	ATTACHES D'ADMINIST.									
				IGE	G1a	990,00		BIBLIOTHECAIRES	G1	780,00
					G1b	795,00	855,00		G2	665,00
					G2	665,00	795,00			
	INFIRMIERS ASSISTANTS									
				ASI	G1	530,00	740,00			
					G2	510,00	720,00			
B	SAENES			TECHNICIENS	G1	490,00		BIBLIOTHECAIRES ASSISTANTS SPECIALISES	G1	490,00
					G2	460,00	705,00		G2	460,00
					G3	430,00	685,00			
C				ATRF	G1	310,00		MAGASINIER	G1	310,00
	ADJENES				G2	290,00			G2	290,00

**Mesures pour les agents en CDI (application au 1/01/2023)**

Complément indemnitaire annuel pour les CDI +250 euros		
	Catégorie A équivalent IGR	1750
	Catégorie A équivalent IGE ASI	1500
	Catégorie B équivalent Tech	1250
	Catégorie C équivalent ATRF	750